

Inscription **avant le 26 août 2023**



PÉDIBUS 2023-2024

SECTEUR La Roche – Les Chênes

pour les enfants à partir du CE2

Attention, chaque circuit sera maintenu sur l'année scolaire sous réserve d'une fréquentation régulière de 10 enfants minimum.

Je soussigné(e), Madame, Monsieur,

Adresse.....

Téléphone Téléphone.....

désire **inscrire mon enfant**

né(e) le/...../..... en classe de(année scolaire 2023-2024)

- au pedibus **du matin** : lundi mardi jeudi vendredi
- au pedibus **du soir**: lundi mardi jeudi vendredi

ARRÊT

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Les Chênes (8 h) | Départ groupe scolaire à 16h45 |
| <input type="checkbox"/> Dunant / Schweitzer (8h05) | <input type="checkbox"/> Schweitzer / Viaduc (16h55) |
| <input type="checkbox"/> Schweitzer / Viaduc (8h10) | <input type="checkbox"/> Dunant / Schweitzer (16h58) |
| Arrivée groupe scolaire à 8h15 | <input type="checkbox"/> Les Chênes (17h05) |

- J'accompagne mon enfant à l'arrêt du Pédibus avant l'horaire de passage et j'attends avec lui l'arrivée du groupe. En cas de retard, je l'accompagne à l'arrêt suivant ou à l'école (le Pédibus n'attend pas les enfants retardataires ; les enfants ne peuvent pas rattraper le Pédibus entre deux arrêts).

- **Je ne laisse pas mon enfant attendre seul à l'arrêt du Pédibus.** (Sauf les enfants en classe de CM1 et CM2)

- Je rappelle à mon enfant de se comporter correctement dans le groupe et de suivre les consignes de l'accompagnateur.

- Je sais que tout dégât causé par mon enfant lors du trajet du Pédibus relève de ma responsabilité civile.

J'autorise mon enfant à quitter seul le pédibus Oui Non

Si non, j'autorise les personnes indiquées sur le Portail Famille à venir chercher mon enfant.



Engagements des enfants

- Je porte mon gilet de sécurité.
 - Je me place à côté d'un camarade, pour marcher 2 par 2 sur le trottoir, et je veille à laisser un accompagnateur devant et un derrière. Je garde la même place durant tout le trajet.
 - J'attends sur le trottoir jusqu'à ce que l'accompagnateur m'autorise à traverser.
 - Je porte mon cartable convenablement pour avoir les deux mains libres et pour ne pas gêner mes voisins de trajet. Je ne peux donc pas venir avec mon vélo, un parapluie, des jouets (cartes, ballons), ni mon petit déjeuner. Je dois avoir les mains libres.
 - J'écoute toujours les consignes de l'accompagnateur et je lui obéis.
 - Je marche calmement sans gêner les autres et sans courir.
 - A l'arrivée du groupe, je rentre directement dans l'école.
 - Si je rentre avec le pédibus, je dois me regrouper au point de rendez-vous dans le préau de l'école.
- Si je ne respecte pas ces consignes, je peux être exclu(e) du Pédibus.**
- Si je suis autorisé(e) à aller prendre le pédibus seul(e) et que je le rate, je fais ce qui a été prévu avec mes parents.



Nom et prénom de l'enfant :

Signature :

La coordination :

- Est organisée par la mairie,
- Le coordinateur établit le planning de présence des accompagnateurs et de leurs suppléants.
- Il est l'interlocuteur des parents
- Le coordinateur prend les nouvelles inscriptions
- 2 agents sont détachés par trajet pour assurer le bon fonctionnement, toutefois si le nombre d'enfants est supérieur à 20 les parents seront sollicités pour participer. Un tableau des disponibilités sera mis en place courant du mois de septembre.

Je soussigné(e) Madame, Monsieur

- Je veux bien participer à l'encadrement des enfants.
 J'accepte d'encadrer occasionnellement le pédibus.
 Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Le pédibus sera annulé en cas d'orage (vigilance orange) ; en cas de neige si les trottoirs ne sont pas dégagés en dehors d'une alerte préfectorale.

Villebon-sur-Yvette, le

Signature des parents :

ASSURANCE

Nous vous rappelons que sur le plan des assurances (responsabilité civile et accident), les parents gardent toutes leurs obligations. Les assurances scolaires incluent tous les déplacements domicile-école. Mon contrat d'assurance comporte une garantie responsabilité civile souscrite auprès de la Compagnie :....., dont le N° de police est avec pour date de validité :/...../....

Hôtel de Ville – Service Scolaire

Place Gérard-Nevers 91140 Villebon-sur-Yvette - Tél. 01 69 93 49 00
scolaire@villebon-sur-yvette.fr